

était allé les visiter, parce qu'elles étaient en mauvais état. C'était une manoeuvre ayant pour but de mener à une réduction, car je sais depuis qu'à ce moment les armes, loin d'être refusées, avaient été expédiées de Rotterdam par Jova, qui s'était mis d'accord sans doute avec M. Guffroy.

Ces carabines furent vendues à 37 francs, — Guffroy s'était annoncé au témoin sous le nom de *Paraphé*; ce ne fut que le lendemain de leur première rencontre qu'il se nomma et montra sa délégation de la préfecture. Il était alors avec Fontaine.

Jova a dit à Franquinet que les majorations des factures avaient pour but de faciliter à MM. Guffroy et Fontaine le recouvrement des frais de passage, de fraude.

M. le procureur. — Or, il est avéré que le gouvernement payait, en dehors de tout compte, les frais de transport et de passage.

Franquinet entre dans le détail de l'affaire Willems. Il en ressort que M. Guffroy est resté entièrement en dehors du marché de Bouillon. Le témoin n'a fait absolument avec Guffroy que le marché des carabines, et même c'est plutôt avec Fontaine, qui offrit pour presser la conclusion, 2 fr. de plus par arme.

Le témoin dit qu'à Liège on disait que ces messieurs Fontaine et Guffroy agissaient légèrement, mais qu'on ne parlait pas de tripotages, avant la lettre adressée par Brewer à la préfecture. Il se plaint de nouveau d'avoir été mis dedans par Jova dans l'affaire des 3,000 fusils.

M. Delemer, deuxième avocat de Guffroy, prend acte de l'expression *mis dedans* formulée à l'adresse de Jova.

La séance est levée à six heures et remise demain, à onze heures.

ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. PRÉFECTURE DU NORD.

Tribunal de commerce de Roubaix

ELECTION GÉNÉRALE

Le PRÉFET DU NORD, Officier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 21 décembre 1871 sur l'élection des Membres des Tribunaux de Commerce;

Vu la liste des commerçants patentés appelés à prendre part à l'élection des Membres du Tribunal de Roubaix, dressée et arrêtée par la commission instituée à cet effet;

Arrête:

Article premier. — Les commerçants patentés, désignés sur la liste mentionnée ci-dessus, sont convoqués le mardi 9 juillet prochain, à neuf heures du matin, au Tribunal de commerce de Roubaix, pour concourir, sous la présidence du Maire, à l'élection du Président, de trois Juges et de deux Juges-suppléants au Tribunal de commerce.

Le Président de l'Assemblée électorale devra s'adjoindre quatre accessaires, qui seront les deux plus jeunes et les deux plus âgés des électeurs présents.

Art. 2. — L'élection du Président devra avoir lieu au scrutin individuel et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

L'Assemblée des électeurs devra être spécialement prévenue de l'objet du scrutin, avant de procéder à l'élection du Président.

Art. 3. — Les Juges seront nommés par un seul scrutin de liste. Au premier tour de scrutin, nul ne sera élu s'il n'a réuni la moitié plus un des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits. Au deuxième tour, qui doit avoir lieu le jeudi suivant, au même lieu et à la même heure, la majorité relative suffit.

Il sera procédé dans les mêmes formes à l'élection des Juges-suppléants.

Art. 4. — La durée de chaque scrutin sera de deux heures au moins.

Art. 5. — Le Président, un Juge et un Juge-suppléant seront nommés pour deux ans; deux Juges et un Juge-suppléant seront nommés pour un an. La durée des fonctions sera réglée d'après le nombre des suffrages obtenus.

Art. 6. — Sont éligibles aux fonctions de Juge ou de Juge-suppléant, s'ils sont âgés de 30 ans, inscrits à la patente depuis cinq ans et domiciliés, au moment de l'élection, dans le ressort du tribunal:

1° Les commerçants;

2° Les directeurs des compagnies anonymes de commerce, de finances et d'industrie;

3° Les agents de change;

4° Les capitaines au long cours et maîtres au cabotage portés sur la liste des électeurs ou étant dans les conditions voulues pour y être inscrits, c'est-à-dire ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal;

5° Les anciens commerçants et agents de change ayant exercé leurs fonctions pendant cinq ans.

Art. 7. — Nul ne peut être nommé Juge s'il n'a été suppléant.

Art. 8. — Le président ne peut être choisi que par les anciens Juges.

Art. 9. — L'article 623 du Code de Commerce reste en vigueur, mais son application est transitoirement suspendue par l'art 3 de la loi du 21 décembre 1871 portant que, « pour les premières élections auxquelles il sera procédé, les Juges et Juges-suppléants en exercice seront éligibles. »

En conséquence, aucune distinction ne sera faite à ces élections, entre les Juges ou Suppléants sortant d'exercice après deux années et ceux qui ont siégé pendant quatre années.

Art. 10. — Le Président proclamera le résultat de l'élection. Le procès-verbal sera dressé en triple original. Le Président en transmettra un exemplaire au Préfet et un au Procureur général; le troisième sera déposé au greffe du Tribunal. Cet acte énoncera la composition de l'Assemblée, le nombre des électeurs présents et le nombre des suffrages obtenus par chacun des candidats élus.

Art. 11. — Le présent arrêté sera publié et affiché par les soins de MM. les Maires dans toutes les communes du ressort du Tribunal de Commerce.

Lille, le 21 juin 1872.

Le Préfet du Nord,

SEVERIN.

Le Journal de Roubaix publiera demain la liste complète des électeurs, dressée conformément à la loi.

M. LE DIRECTEUR DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE ROUBAIX.

M. le Directeur des travaux municipaux a été journaliste; il a publié sous un pseudonyme aristocratique une cinquantaine de numéros ou plus exactement cinquante fois le même numéro d'un journal aujourd'hui oublié. M. de Girardin avait, dit-on, une idée par jour; les cinquante numéros de Paul du Blanchis n'eurent pas une idée; débarrassés des fausses nouvelles et des malpropétés qui seules avaient quelques variantes, il ne restait que le vide absolu.

Il a écrit aussi quelques livres imités de l'Apocalypse et dans lesquels il prétend que Jésus-Christ et ses apôtres furent les véritables fondateurs de l'Internationale; ces livres ont-ils trouvé des lecteurs courageux? je l'ignore, mais ils sont inintelligibles et n'ont pu faire grand mal; je n'en parle pas.

M. Paul du Blanchis n'aime pas qu'on le contredise; chaque fois que cela nous est arrivé, dans ce journal, nous avons reçu une victorieuse réplique qui consistait à nous appeler ignorant, ignare, idiot, et Troppman! Affrontons encore une fois ce vocabulaire et parlons de la brochure « vénimeuse » que M. J. Brame a signalée au public. Elle est intitulée: *Chemin de fer de Somain à Tourcoing, demande d'une variante*; mais le chemin de fer n'est que le prétexte d'une attaque personnelle.

Elle débute par un préliminaire de deux pages interminables où il est dit que l'auteur n'a pu étudier son sujet, qu'il le connaît point, mais qu'il en parlera quand même.

M. le Directeur des travaux municipaux expose ensuite magistralement ses connaissances géométriques; il y a, dit-il, un axiome:

« La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre; »

Et un théorème: « La ligne enveloppante est plus grande que la ligne enveloppée. »

Cependant, il n'est pas bien à cheval sur ce théorème, car son raisonnement l'amène à une conclusion contraire dans un charabia dont nos lecteurs s'avoueraient la pureté: « Si l'on crée, dit-il, une ligne enveloppée plus longue que la ligne enveloppante, celle-ci restera préférable. » N'essayons pas de comprendre.

M. le directeur des Travaux municipaux sait fort bien que la concession de la ligne de Tourcoing à Somain, remonte à quatre ans, mais il est plus habile de soutenir que M. Jules Brame a profité de son passage aux affaires, deux ans après, pour l'obtenir; il sait bien qu'on ne peut exécuter un chemin de fer en ligne droite à travers des marais, des carrières, des usines, sans se préoccuper des pentes, ni du croisement des routes, mais il est bien plus habile de soutenir le contraire à l'aide de « récriminations générales, » de quelques chiffres approximatifs et d'une « carte où les tracés ne sont indiqués que par à peu près (textuel). »

Il sait bien que la Compagnie concessionnaire n'est point assez dépourvue d'intelligence pour allonger sa ligne de huit kilomètres et faire une dépense stérile de 400,000 francs dans le seul but d'être agréable à un propriétaire quelconque; il sait que les propriétés de M. Brame sont à Hem même et non à Lempennin; qu'importe, calomnieux toujours, il en restera quelque chose.

Parler de ce qu'on ignore, calomnier pour faire du bruit, est-ce la ligne droite?

Il nous semble que M. le directeur des travaux municipaux pourrait mieux utiliser son temps et mieux mériter ses larges appointements en surveillant ses travaux; il n'a point encore créé de chef-d'œuvre et l'on peut se rendre compte de ses capacités en visitant le travail qu'il dirige au pont du Galon d'Eau, travail qui, depuis six semaines, est l'objet de la risée publique. Il n'a pas fallu moins que ce temps pour poser un syphon en tôle dans le canal; quatre fois, le travail a été recommencé; tantôt le syphon était placé à l'envers, tantôt il fallait le raccourcir, tantôt l'allonger, le relever ou l'abaisser et ce n'est pas fini de ce travail des Danaïdes que les ouvriers appellent l'œuvre de M. Paul du Gachis.

Pendant que M. Paul du Gachis fait de la haute politique et des brochures apocalyptiques, pendant que « vingt fois sur le métier il remet son ouvrage, » l'argent du contribuable se gaspille.

Qu'on fasse une enquête sur ce scandale et l'on verra que le plus ignorant des terrassiers eût mené cette affaire plus rapidement et avec quatre fois moins de dépenses.

Au nom des principes républicains, nous demandons que la place de Directeur des travaux municipaux de Roubaix soit supprimée, si elle n'est qu'une sinecure, et qu'elle soit mise au concours, si elle est utile.

Le Cercle du Dauphin offrira dimanche prochain, à ses sociétaires et à leurs familles, un concert qui sera suivi d'un bal.

Nous lisons dans le *Courrier du Pas-de-Calais*:

« Un vétérinaire délégué par l'administration a-t-il le droit de faire payer des honoraires par un cultivateur chez lequel il s'est rendu d'office, pour ordonner l'abattage d'animaux suspects de typhus, alors que ce vétérinaire a déjà reçu une indemnité de l'administration? »

A notre sens, ce vétérinaire ne saurait recevoir des deux mains.

Toutefois, il nous paraît nécessaire que l'administration s'explique pour mettre fin à des contestations déjà pendantes à ce sujet, et prévenir celles qui pourraient surgir.

L'orage du 14 juin a commis beaucoup de dégâts dans l'arrondissement d'Hazebrouck.

La foudre y est tombée à diverses reprises sans occasionner des dégâts.

La campagne a beaucoup souffert de ces masses d'eau qui s'abîmaient sur le sol; quelques parties de blé — principalement les blés forts — sont versées. Des dommages plus grands étaient à craindre, heureusement il ne faisait presque pas de vent.

Il eût été pénible de voir s'évanouir en quelques heures les magnifiques espérances que donnaient les céréales.

Dans cette même localité, on rapporte que les lins surpassent en beauté et en longueur tout ce qui s'est vu jusqu'à ce jour; il y en a qui mesurent jusqu'à un mètre 40 centimètres, dit l'*Indicateur*. Déjà différentes parties sont vendues; nous avons entendu citer quelques prix, entre autres celui de 150 fr. le quartier, ce qui revient à 600 fr. la petite mesure ou 35 ares 40 centiares.

Dimanche 30 juin, train de plaisir pour Calais.

Départ de Tourcoing 6 h. 50; de Roubaix 6 h. 58; de Lille 7 h. 30; d'Armentières 8 h. 02; Bailleul 8 h. 19; Hazebrouck 9 h. 45; arrivée à Saint-Pierre-lez-Calais 10 h. 12; à Calais 10 h. 25.

Départ de Calais 8 h.; de St-Pierre-lez-Calais 8 h. 7; arrivée à Hazebrouck 9 h. 35; à Bailleul 10 h. 01; à Armentières 10 h. 18; à Lille 10 h. 50; à Roubaix 11 h. 30; à Tourcoing 11 h. 36.

Deuxième classe (aller et retour) 3 fr. 50; troisième classe 4 fr. 30.

COMMERCÉ

Dépêches Télégraphiques.

Havre, 28 juin. (Dépêche de MM. Kablé, Besswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes 6 à 700 b., marché calme, ferme.

Liverpool, 28 juin. (Dépêche de MM. Kablé, Besswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes 10,000 b., prix inchangés; Stock révisé indique une augmentation de 31,000 b.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU Journal de Roubaix.

Londres, 27 juin. Enchères, laines plus animées, mais prix inchangés.

Londres, 27 juin. MARCHÉ AUX COTONS. — Stationnaire sans aucun changement de prix.

Ventes du jour sur place 1,090 balles dont 200 b. Tinnivelly 7 5/8 à 7 3/4; 250 b. W. Madras 6 5/8 à 7 1/8; 70 b. Northem 8 1/8; 400 b. Bengal 5 1/2 à 5 3/8; 150 b. Machine ginned Broach 9 7/8.

A l'arrivée: Tinnivelly, good fair juin juill. 8 1/16 à 8 1/8.

Western madras, fair new mai juin 7 1/4; Western madras, fair juin juillet 7 1/16 à 7 1/8.

Dhollerah fair new mai (schipment) 8 7/16.

Bengal, fair new mai (Suez) 5 7/16; Bengal, fair new février mars 5 1/2.

Liverpool, 27 juin. Clôture ferme. Orléans pas en dessous de low-middling livrable août septembre 11 3/4.

Upland pas en dessous de bon ordinaire 11 1/2. — Ventes du jour 15,000 balles dont 5,900 Américain 8 3/4 à 8 13; 2,000 Pernam 10 5/8 à 11 1/4; 19,000 Santos 10 1/8; — 500 (Maceio, Bahia) 10 1/2 à 10 3/4; 100 Maranhann 11 3/4 — 600 Egyptian 5 à 16; 4,000 Surats 5 à 10 5/8.

Spéculation: 1,500 Surats, 800 Santos.

Liverpool, 27 juin. Cote officielle hebdomadaire: M. Upland 11 5/16; Orleans 11 5/8; Mobile 11 3/8; Egypt 8 3/4; fair Egypt 11 1/4; Pernam 11; Bahia 10 5/8; Maceio 10 7/8; Maranhann 11 1/4; Rio 14 1/8; Smyrna 9, Dhollerah 7 7/8; Oomra 8 1/4; Seinde 5 7/8; Broach 8; Madras 7 1/8; Bengal 5 5/8; Good fair Bengal 6 1/4; Tinnivelly 7 3/8.

New-York, 27 juin. Recettes du jour, 1,000 Rchange Paris, 5 21 1/4.

Dundee, 27 juin. Les fêtes annuelles ont entravé les affaires.

Pas de changement dans le lin; les transactions sont insignifiantes, la demande est modérée pour de bonnes qualités moyennes. — Filasses un peu en faveur des acheteurs. — Jute lourd et prix reculant.

Les arrivages continuent à être importants. — Les prix des fils, de lin et filasse sont bien soutenus, mais l'activité est très-limitée.

Les toiles ne sont point recherchées.

Avis divers. HAVRE. — Jeudi 27 juin 1872. — Les meilleurs avis de Liverpool n'ont eu d'autre effet jusqu'ici sur notre marché que de raffermir nos prix, mais sans ramener la demande, qui reste modérée sans être cependant aussi languissante que les jours précédents. On est dans l'attente de la révision du stock à Liverpool, qui s'effectue aujourd'hui, et dont le résultat sera connu demain.

A livrer, ou à fait 100 b. Louisiane strict ordinaire, p r suivre en mer, à 127 fr.

A terme, on a payé hier au soir 136 fr. 50 pour Louisiane juin, et ce matin 135 pour juillet. On refuse 135 50 pour septembre.

Liverpool vient décidément plus actif; les ventes du jour s'élevèrent: 15,000 b. prix fermes.

Nous cotons: Très ord. Louisiane 138 — Low Midd. Louisiane en mer 140 N — dito en charge 140 N — Ordinaire Fernsbouurg 132 — Non ordinaire Oomra 102 — New Oomra, en charge et en mer 105/6 N — Non ord. Tinnivelly 100 — Ordinaire Cocanada 90 — Non ordinaire Bengale 72 N

LONDRES, 28 juin. — Laines: La troisième série de nos enchères de laines coloniales a commencé le 20 courant, les arrivages en temps se sont élevés à 214,051 balles, dont il a été offert jusqu'ici à jour: Sydney, 1,826 b.; Port-Philippe, 3,208 b.; Van Diemen's Land 1,650 b.; Adélaïde, 2,569 b.; Swen River, 752 b.; Nouvelle-Zélande, 3,005 b.; Cap de B. E., 2,857 b.; ensemble 15,867 balles.

Sur les quantités arrivées, environ 15,000 b., soit 10,000 b. Cap et 5,000 b. Australie, ont été expédiées directement dans l'intérieur ou au Continent; près de 20,000 b. ayant, toutefois, été retenues des ventes précédentes, le total disponible sur ce-lui se monte à 220,000 balles.

Il y a un grand concours d'acheteurs et de l'animation, mais les prix, comparés à ceux de clôture de mai, dénotent une baisse moyenne de 1d. pour les laines d'Australie, id. de 1d. pour les laines du Cap lavées à dos, id. et de 1/2d. à 2d. pour les laines scoured now white.

L'industrie indigène paraît avoir des besoins immédiats à combler, mais les acheteurs d'anges, quoique en très grand nombre, sont assez bien approvisionnés et montrent beaucoup de réserve. Il est vrai que le petit choix des laines offertes jusqu'à présent n'est pas de nature à donner une juste idée de la valeur des meilleures qualités. Suivant les arrangements actuels, cette série terminera le 31 juillet, pour être, comme d'habitude, suivie des ventes de laines communes.

L'ouverture de la quatrième et cinquième série de nos enchères a été fixée au 12 septembre et 24 novembre respectivement.

ON SOUSCRIT: A LILLE, rue de l'Hôpital-Militaire, n° 35. A ROUBAIX, rue des Lignes, n° 6. A TOURCOING, rue des Orphelins, n° 31. 2481

Dernières Nouvelles

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Berlin, 26 juin. Le bruit d'une entrevue prochaine de M. Thiers et de M. de Bismark tend à s'accréditer. Sur ce sujet, il est certain qu'il y a des négociations pendantes. Elle aurait lieu dans une ville des bords du Rhin ou en Suisse.

Strasbourg, 27 juin. Les Jésuites d'Essenheim ont reçu avis du gouvernement prussien d'avoir à vider les lieux dans six mois.

Les trappistes du couvent d'Ahlberg ont reçu un avis semblable.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION

(ANONYME)

CAPITAL: 5,000,000 FRANCS

Siège social à Paris, 57, rue Taitbout.

SOUSCRIPTION A 25,000 OBLIGATIONS

Emises à 175 francs l'une.

Remboursables à 200 francs en cinq années

INTÉRÊT ANNUEL: 15 FRANCS, NET D'IMPÔT

Payables par trimestres, au siège de la société et dans toutes les succursales.

4 TIRAGES PAR AN

Ces Obligations seront cotées à la Bourse dès le dernier versement.

La souscription sera ouverte à Paris

A LA

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

57, RUE TAITBOU

Du Mardi 2 Juillet au Mardi 9 Juillet

ON VERSE:

En souscrivant. . . 25 fr.

Le 10 juillet. . . 50 } 175 fr. » c.

Le 10 août. . . 50

Le 10 septembre. . . 50

Bonification pour libération en souscrivant. . . 2 50

Versement réel pour une Obligation de 200 francs. . . 172 fr. 50 c.

Les souscriptions sont reçues dès ce jour à PARIS à la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE.

Dans les Départements: AUX SUCURSALLES de la Société et chez tous les Banquiers. . . 2474

LE LLOYD-BELGE, Compagnie Anonyme d'assurances contre l'incendie, autorisée en 1856.

Capital social: quatre millions de francs.

Siège de l'Agence Française, rue Lepeletier n° 9 à Paris.

Tarif spécial avantageux.

On demande des agents et des courtiers, s'adresser à MM. Delpasse et Carlier, agents principaux, rue du Collège 3, à Roubaix.

COMPTOIR UNIVERSEL

de l'arrondissement de Lille,

HENRI DEWILDER et Co.

Nous recevons dès à présent les demandes de souscription à l'Emprunt de 3 Millions; nous les remplissons sans frais au nom de chaque souscripteur.

Les souscripteurs devront effectuer dans nos caisses, à Lille, Roubaix et Tourcoing, le 1er versement demandé par le trésor public des que l'annonce en aura été faite officiellement.

Nous nous chargeons, sans commission, du dépôt de la souscription dont le 1er versement aura été effectué.

Toute souscription dont le 1er versement n'aura pas été fait chez nous en temps utile sera considérée nulle.

ON SOUSCRIT: A LILLE, rue de l'Hôpital-Militaire, n° 35. A ROUBAIX, rue des Lignes, n° 6. A TOURCOING, rue des Orphelins, n° 31. 2481

COMMERCÉ

Dépêches Télégraphiques.

Havre, 28 juin. (Dépêche de MM. Kablé, Besswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes 6 à 700 b., marché calme, ferme.

Liverpool, 28 juin. (Dépêche de MM. Kablé, Besswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes 10,000 b., prix inchangés; Stock révisé indique une augmentation de 31,000 b.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU Journal de Roubaix.

Londres, 27 juin. Enchères, laines plus animées, mais prix inchangés.

Londres, 27 juin. MARCHÉ AUX COTONS. — Stationnaire sans aucun changement de prix.

Ventes du jour sur place 1,090 balles dont 200 b. Tinnivelly 7 5/8 à 7 3/4; 250 b. W. Madras 6 5/8 à 7 1/8; 70 b. Northem 8 1/8; 400 b. Bengal 5 1/2 à 5 3/8; 150 b. Machine ginned Broach 9 7/8.

A l'arrivée: Tinnivelly, good fair juin juill. 8 1/16 à 8 1/8.

Western madras, fair new mai juin 7 1/4; Western madras, fair juin juillet 7 1/16 à 7 1/8.

Dhollerah fair new mai (schipment) 8 7/16.

Bengal, fair new mai (Suez) 5 7/16; Bengal, fair new février mars 5 1/2.

Liverpool, 27 juin. Clôture ferme. Orléans pas en dessous de low-middling livrable août septembre 11 3/4.

Upland pas en dessous de bon ordinaire 11 1/2. — Ventes du jour 15,000 balles dont 5,900 Américain 8 3/4 à 8 13; 2,000 Pernam 10 5/8 à 11 1/4; 19,000 Santos 10 1/8; — 500 (Maceio, Bahia) 10 1/2 à 10 3/4; 100 Maranhann 11 3/4 — 600 Egyptian 5 à 16; 4,000 Surats 5 à 10 5/8.

Spéculation: 1,500 Surats, 800 Santos.

Liverpool, 27 juin. Cote officielle hebdomadaire: M. Upland 11 5/16; Orleans 11 5/8; Mobile 11 3/8; Egypt 8 3/4; fair Egypt 11 1/4; Pernam 11; Bahia 10 5/8; Maceio 10 7/8; Maranhann 11 1/4; Rio 14 1/8; Smyrna 9, Dhollerah 7 7/8; Oomra 8 1/4; Seinde 5 7/8; Broach 8; Madras 7 1/8; Bengal 5 5/8; Good fair Bengal 6 1/4; Tinnivelly 7 3/8.

New-York, 27 juin. Recettes du jour, 1,000 Rchange Paris, 5 21 1/4.

Dundee, 27 juin. Les fêtes annuelles ont entravé les affaires.

Pas de changement dans le lin; les transactions sont insignifiantes, la demande est modérée pour de bonnes qualités moyennes. — Filasses un peu en faveur des acheteurs. — Jute lourd et prix reculant.

Les arrivages continuent à être importants. — Les prix des fils, de lin et filasse sont bien soutenus, mais l'activité est très-limitée.

Les toiles ne sont point recherchées.

Avis divers. HAVRE. — Jeudi 27 juin 1872. — Les meilleurs avis de Liverpool n'ont eu d'autre effet jusqu'ici sur notre marché que de raffermir nos prix, mais sans ramener la demande, qui reste modérée sans être cependant aussi languissante que les jours précédents. On est dans l'attente de la révision du stock à Liverpool, qui s'effectue aujourd'hui, et dont le résultat sera connu demain.

A livrer, ou à fait 100 b. Louisiane strict ordinaire, p r suivre en mer, à 127 fr.

A terme, on a payé hier au soir 136 fr. 50 pour Louisiane juin, et ce matin 135 pour juillet. On refuse 135 50 pour septembre.

Liverpool vient décidément plus actif; les ventes du jour s'élevèrent: 15,000 b. prix fermes.

Nous cotons: Très ord. Louisiane 138 — Low Midd. Louisiane en mer 140 N — dito en charge 140 N — Ordinaire Fernsbouurg 132 — Non ordinaire Oomra 102 — New Oomra, en charge et en mer 105/6 N — Non ord. Tinnivelly 100 — Ordinaire Cocanada 90 — Non ordinaire Bengale 72 N

LONDRES, 28 juin. — Laines: La troisième série de nos enchères de laines coloniales a commencé le 20 courant, les arrivages en temps se sont élevés à 214,051 balles, dont il a été offert jusqu'ici à jour: Sydney, 1,826 b.; Port-Philippe, 3,208 b.; Van Diemen's Land 1,650 b.; Adélaïde, 2,569 b.; Swen River, 752 b.; Nouvelle-Zélande, 3,005 b.; Cap de B. E., 2,857 b.; ensemble 15,867 balles.

Sur les quantités arrivées, environ 15,000 b., soit 10,000 b. Cap et 5,000 b. Australie, ont été expédiées directement dans l'intérieur ou au Continent; près de 20,000 b. ayant, toutefois, été retenues des ventes précédentes, le total disponible sur ce-lui se monte à 220,000 balles.

Il y a un grand concours d'acheteurs et de l'animation, mais les prix, comparés à ceux de clôture de mai, dénotent une baisse moyenne de 1d. pour les laines d'Australie, id. de 1d. pour les laines du Cap lavées à dos, id. et de 1/2d. à 2d. pour les laines scoured now white.

L'industrie indigène paraît avoir des besoins immédiats à combler, mais les acheteurs d'anges, quoique en très grand nombre, sont assez bien approvisionnés et montrent beaucoup de réserve. Il est vrai que le petit choix des laines offertes jusqu'à présent n'est pas de nature à donner une juste idée de la valeur des meilleures qualités. Suivant les arrangements actuels, cette série terminera le 31 juillet, pour être, comme d'habitude, suivie des ventes de laines communes.

L'ouverture de la quatrième et cinquième série de nos enchères a été fixée au 12 septembre et 24 novembre respectivement.

ON SOUSCRIT: A LILLE, rue de l'Hôpital-Militaire, n° 35. A ROUBAIX, rue des Lignes, n° 6. A TOURCOING, rue des Orphelins, n° 31. 2